

# Repenser l'architecture scolaire... pour que l'École puisse faire face aux défis de la modernité

## « Pour un collège du troisième millénaire »

L'École de la République s'est construite en empruntant ses modèles architecturaux à la caserne et au couvent. Elle a créé des établissements qui ont été des remarquables réussites adaptées à « l'esprit du temps » ainsi qu'aux outils et pratiques pédagogiques qui faisaient consensus à l'époque. Cette architecture se donnait pour objectif d'organiser les mouvements des groupes, de mettre en scène la parole magistrale, de faciliter le travail individuel des élèves dans des collectifs stables, de créer les conditions de la méditation... Elle était très contrainte par une donnée jugée alors intangible : la classe de vingt à trente élèves encadrée par un adulte ayant le monopole de la transmission des savoirs, dans un temps très fortement segmenté.

Les finalités de l'École de la République sont restées les mêmes et doivent être réaffirmées : creuset social, le collège doit permettre aux élèves d'acquérir les fondamentaux de la citoyenneté ; « école moyenne », entre l'enseignement primaire et le lycée, il est un lieu où le suivi individualisé doit compléter les enseignements collectifs ; scolarisant des adolescents en mutation, il doit leur apporter les ressources et les situations capables, tout à la fois, de les aider à se construire intellectuellement et à se socialiser...

Mais le contexte est radicalement différent de celui du 19<sup>ème</sup> siècle :

- aujourd'hui, la quasi-totalité des 11-16 ans est scolarisée au collège (20% il y a 60 ans) ;

- les moyens d'accéder aux connaissances et aux savoirs sont devenus multiples et, si le professeur garde une place centrale essentielle, il doit accompagner l'élève dans l'apprentissage du traitement d'une information plurielle à tous égards ;
- les besoins des adolescents d'aujourd'hui sont différents : s'il leur faut des locaux qui les aident à se concentrer et à focaliser leur attention (afin de leur permettre d'échapper au zapping permanent), ils ont aussi besoin d'espaces où se rencontrer et où apprendre à tisser du lien social.

Dans ces conditions, un « collège du troisième millénaire » doit être construit avec quelques principes architecturaux forts :

- les locaux doivent permettre des modalités de regroupement différenciées des élèves (certains enseignements peuvent être dispensés en amphithéâtres tandis que d'autres requièrent de toutes petites salles) ;
- la « classe » traditionnelle, si elle peut rester une unité d'appartenance et de référence, doit être complétée par des espaces-temps dévolus à d'autres modes de fonctionnement (utilisation des nouvelles technologies, démarche expérimentale et documentaire, suivi individualisé des élèves, etc.) ;
- les locaux, dans leur ensemble, doivent être conçus afin de faire baisser la tension et créer l'attention ; l'École, pour cela, doit assumer son caractère instituant en marquant clairement les fonctions des différents espaces et en faisant en sorte que, dans chacun, soit facilité l'accès à la posture mentale requise ;
- les agencements globaux et circulations générales doivent obéir au principe « urbain » de mixité architecturale : les bureaux des professeurs, les salles d'enseignement dévolues à des disciplines spécialisées, les salles de regroupement, etc. doivent être dispersés afin de favoriser une vie sociale authentique et d'éviter les phénomènes dus à la concentration excessive de certaines activités et de certains comportements dans certains espaces ;

- les modalités d'accès aux savoirs à travers les outils technologiques doivent être présentes partout et pouvoir être adaptées et utilisées par tous en fonction des besoins ;
- des espaces de vie sociale régulée doivent être mis à disposition de la communauté éducative ;
- enfin, le collège, dans sa conception même doit être, à la fois, un lieu de travail calme et exigeant, libéré des pressions extérieures, et un lieu d'accueil ouvert à l'environnement : les interfaces (en particulier avec les familles) doivent trouver leurs correspondances architecturales...

Construire un collège pour le troisième millénaire suppose que l'on pense d'abord les finalités pédagogiques et les enjeux sociaux, que l'on soit attentif aux formes symboliques capables de donner aux élèves les meilleures chances de réussite et qu'on favorise le travail des adultes, cadres éducatifs, enseignants et personnels, afin qu'avec les élèves ils puissent « habiter ce lieu » et en être vraiment les acteurs.

Philippe Meirieu